

Intervention de Madame Sophie BORDERIE, présidente du Conseil départemental

Séance d'installation du vendredi 17 mai 2019

(seul le prononcé fait foi)

Mesdames et Messieurs, cher-es collègues,

Mesdames et Messieurs, présents dans les tribunes réservées au public,

Cher-es internautes,

Alors que l'Assemblée départementale vient de m'élire présidente du Département du Lot-et-Garonne, je souhaite adresser une série de remerciements :

Tout d'abord à Line LALAURIE qui, en qualité de doyenne de l'assemblée, a prononcé le discours d'ouverture de cette séance d'installation. J'ai aussi une pensée, à cet instant, pour notre regretté collègue Pierre COSTES, auquel avait échu cette responsabilité à la suite du renouvellement général de 2015.

Ensuite, je veux chaleureusement remercier l'ensemble des élus qui se sont exprimés en ma faveur. Leur soutien m'honore et m'oblige. Je m'attacherai à en être digne.

Enfin, je tiens de manière particulière à remercier Pierre CAMANI pour son engagement à la tête du Département pendant ces onze dernières années. Avec méthode et rigueur, dans la fidélité à ses convictions et dans un souci toujours réaffirmé de rassemblement, il aura su impulser et accompagner le développement du Lot-et-Garonne.

Face aux difficultés, il a mené avec force et détermination, localement et nationalement, le combat pour la ruralité, combat que je compte bien poursuivre.

Avec le concours précieux de Christian DEZALOS, il a ainsi pu, grâce aux efforts de tous, de l'administration, de nos partenaires et des Lot-et-garonnais, restaurer la situation financière de la collectivité départementale.

Son ambition et sa détermination nous auront permis, ensemble, de construire un département plus solidaire et attractif, où il fait bon vivre.

En passant le relais à une nouvelle génération, comme il l'a dit, il a voulu préparer le Lot-et-Garonne de demain. Je m'inscris dans ses pas, avec la volonté de poursuivre sur le chemin engagé, dans un esprit de travail collectif, en apportant ma vision et ma sensibilité personnelles.

Pierre CAMANI disposera d'une délégation au numérique afin de poursuivre le travail engagé concernant notamment le déploiement du très haut débit. Ce dossier vient de connaître une nouvelle avancée majeure ces jours derniers avec l'accord officiel donné par le Gouvernement à la mise en œuvre de la procédure AMEL.

Pour conclure ce préambule, vous me permettrez de saluer avec respect cinq personnalités lot-et-garonnaises pour la confiance qu'elles m'ont témoigné à diverses étapes de mon parcours politique : Gérard GOUZES, Jacques BILIRIT, Joël HOCQUELET, Matthias FEKL et, bien sûr, Pierre CAMANI. J'aurais enfin une pensée affectueuse pour mon mari et mes trois enfants qui me donnent au quotidien le bonheur d'avancer dans la vie, tout en nourrissant, à leur manière, mes engagements.

Ma présidence s'inscrira sous le double signe de l'humilité et de l'ambition au service du Lot-et-Garonne

Dans ma vie personnelle comme dans ma vie professionnelle, mon regard se porte à hauteur d'homme et de femme. Ni en surplomb, ni tête basse. C'est avec une grande humilité que j'aborde ce mandat.

Je serai une présidente pleinement engagée dans sa mission

Je vis depuis plus de 30 ans en Lot-et-Garonne. Si mon arrivée a été le fruit d'un hasard, j'ai en revanche fait le choix de m'y installer, de m'y enraciner et d'y fonder une famille. Comme de nombreux Lot-et-garonnais, j'ai adopté ce beau et attachant département, comme il m'a adopté. C'est donc naturellement que j'ai décidé de m'y investir. Cet engagement a pris et prend de nombreuses formes, qu'elles soient associatives, bénévoles ou encore politiques.

Ainsi, j'ai été adjointe au maire de Marmande en charge des Affaires sociales, présidente du Centre communal d'action sociale de cette ville. Cette expérience de la gestion locale m'a beaucoup servi dans l'exercice des responsabilités de vice-présidente du Département en charge de la commission des solidarités, qui représente la part la plus importante du budget départemental.

Certes, je n'avais pas imaginé en 2015 assumer les fonctions de présidente du Conseil départemental. Je n'ai jamais eu de plan de carrière politique, je n'ai jamais œuvré en coulisse pour obtenir un poste, quel qu'il soit.

C'est avec une véritable émotion que je me retrouve devant vous aujourd'hui, mais je suis déterminée.

Avec le soutien des membres de la majorité départementale et, pourquoi pas, de l'ensemble de l'Assemblée, je saurai faire face aux responsabilités et obligations que ce mandat confère.

Je suis profondément attachée à mon métier d'infirmière-anesthésiste et je crois important de garder un pied dans le monde du travail pour ne pas être déconnectée des réalités de la vie quotidienne. C'est pourquoi je n'abandonnerai pas complètement mon activité professionnelle et continuerai à l'exercer à temps partiel.

Mon élection vient ajouter une étape à mon parcours d'élue. Elle ne constitue pas un aboutissement ou une finalité. Je suis pleinement consciente du travail qui m'attend.

Je serai une présidente de terrain à l'écoute des Lot-et-Garonnais

A mon sens, rien ne vaut l'échange direct avec les citoyens sur leur lieu de vie. C'est pourquoi, comme je m'y suis engagée, j'irai au-devant des Lot-et-garonnais afin de recueillir leurs avis et suggestions dans le cadre de visites sur les cantons, à la rencontre des élus, des acteurs socio-économiques et associatifs et de tous les citoyens désireux de dialoguer avec moi.

Par ailleurs, je souhaite rencontrer de manière spécifique les responsables des chambres consulaires pour envisager, avec eux, la poursuite du développement de notre département.

A l'attention des élus locaux, je tiens à dire que le Conseil départemental est - et restera - le premier partenaire des communes et des intercommunalités. Nos interventions ont évolué ces dernières années, elles se sont adaptées aux besoins et à la réalité de la situation, je pense par exemple au déploiement de la fibre optique ou au renforcement du soutien à l'ingénierie avec l'assistance technique.

Elles ont pris en compte les différentes réglementations, notamment la loi NOTRe.

Pour autant, et contrairement à ce qu'affirment certains esprits chagrins, le Département reste la collectivité de proximité privilégiée des communes et des intercommunalités. C'est dans cet esprit que nous avons fait évoluer la conférence des territoires, lieu unique de concertation et d'échange, afin de renforcer les partenariats existants.

Je souhaite lui donner encore plus d'ampleur. A ce titre, le développement de la contractualisation est sans doute un outil à évoquer et éventuellement à développer. La contractualisation permet, en effet, d'ouvrir les voies d'un partenariat négocié, dans le respect et la transparence, offrant une visibilité à court et moyen terme sur des projets de territoire en conciliant les priorités des différents acteurs concernés.

Partenariat, et non tutelle ou injonction. Bien souvent, trop souvent, le Département a été vu par certains comme un tiroir-caisse, comme un guichet, comme une variable d'ajustement budgétaire, comme une ligne de droit de tirage pour financer des projets locaux sans concertation ni prise en compte des priorités fixées par l'Assemblée départementale.

Je le dis sereinement mais solennellement, cette manière de faire n'est pas acceptable car elle contredit le principe d'indépendance de chaque collectivité et ne permet pas de nouer un partenariat intelligent.

Le Conseil départemental n'assumera pas des factures adressées en catimini, en urgence ou déposées par le biais d'articles de presse.

Nous devons gérer des compétences essentielles pour le devenir et le quotidien de la population ; nous avons élaboré un plan pluriannuel d'investissement ambitieux et je me refuse à devoir augmenter la fiscalité ou à différer des projets départementaux pour financer les projets d'autres collectivités.

Je serai la présidente de tous les Lot-et-garonnais, animée de convictions fortes

Ma démarche sera d'abord guidée par l'intérêt général et celui des Lot-et-garonnais, en veillant à respecter chacun, quelles que soient ses opinions. Ensuite, j'ai l'ambition de poursuivre et d'amplifier les actions déjà engagées en gardant pour boussole le souci de la justice. Celle-ci est au cœur de mon engagement politique. Je n'y renoncerai pas.

Mes responsabilités dans le domaine des solidarités humaines, qu'il s'agisse de l'aide aux personnes âgées et handicapées ou de l'insertion des personnes sans emploi, m'ont permis d'approcher et de comprendre les difficultés de nos concitoyens de tous âges et de toutes conditions. Elles ont ancré en moi une haute idée de la justice que nous devons rechercher dans tous les domaines.

Justice sociale avec une vision positive et inclusive du développement social. La solidarité n'est pas une charge, c'est une chance.

Justice territoriale car, pour moi, il n'existe pas de Lot-et-garonnais de seconde zone. Que l'on vive à Boussès ou à Agen, à Villeneuve ou à Tourliac, à Esclottes ou à Marmande, à Nérac ou à Saint-Pé-Saint-Simon, l'accès aux services publics, aux soins, à la culture, à l'éducation ou au sport doit être le même pour tous, sans discrimination.

Je serai une présidente attentive au débat démocratique

Je m'inscris à la tête d'une majorité de projets.

Vice-présidente depuis 2015, j'ai pu apprécier au plus près le travail de qualité de mes collègues vice-présidents, conseillers délégués et conseillers. Je fais entière confiance à chacun pour continuer dans le cadre des délégations attribuées il y a 4 ans. Ma tâche consistera à donner l'impulsion et à veiller à ce que la mise en œuvre de notre feuille de route se déroule bien, tout en laissant une pleine autonomie d'action à chacun.

La majorité qui vient de me porter à la présidence représente des sensibilités multiples, toutes rassemblées par un objectif commun : le développement de notre département et le bien-être de ses habitants.

Pierre CAMANI avait fait du dépassement de ces sensibilités une force pour notre département.

J'entends la préserver afin que nous demeurions efficaces.

Notre collectif est une force, notre unité dans les moments délicats est exemplaire et rare.

Je tiens à la saluer et à en remercier chacun des membres de la majorité départementale.

J'ai, en outre, un profond respect pour l'opposition. Je sais ce que veut dire siéger dans la minorité. Comme je l'ai démontré dans le cadre de la commission sociale que je présidais, je serai extrêmement attentive aux remarques et aux propositions de l'opposition.

Elus du département, au-delà de nos préférences politiques, nous avons tous le Lot-et-Garonne au cœur. Je veillerai donc à ce que l'opposition continue à bénéficier, dans le respect des lois et règlements, des moyens auxquels elle peut prétendre pour bien travailler.

L'opposition est un droit en démocratie. La critique est pleinement légitime et nécessaire, y compris quand elle est sévère. Mais la critique doit être argumentée et constructive, sinon elle n'est que posture et jeu politicien. Si elle devait tomber dans ce travers, je n'hésiterais pas à la dénoncer avec fermeté.

Dans les moments difficiles, l'Assemblée départementale doit savoir se retrouver à l'image de l'union qui avait prévalu lors du congrès de l'Assemblée des Départements de France à Rennes, à l'automne dernier. Notre combat pour la ruralité n'est d'ailleurs pas terminé. Je le poursuivrai au sein de l'ADF.

Mon engagement vise à façonner un département à visage humain

Le service public constitue le fondement de notre mission

Dans notre société tiraillée par l'individualisme et fragmentée par les inégalités de toutes natures, le service public – inscrit dans notre tradition républicaine – est le garant de la cohésion sociale.

Il est, comme disait Jaurès, « *le seul patrimoine de ceux qui n'en ont pas* ». Il nous appartient de le défendre et de le consolider afin que les intérêts privés n'imposent pas leur domination à tout ce qui relève de l'espace commun.

Infirmière-anesthésiste hospitalière, je sais toute l'importance du service public pour nos concitoyens, mais je connais aussi ses difficultés face aux tensions rencontrées dans la société.

Le service public départemental, ce sont des femmes et des hommes engagés pour rendre service

Les agents départementaux mettent leurs compétences et leur professionnalisme au service de nos concitoyens. Cette famille nombreuse et diverse représente quelque 1 300 agents.

De la puéricultrice à la secrétaire administrative, de l'ingénieur des routes à l'assistant social, du juriste au spécialiste des ressources humaines ou des finances, la palette des métiers (on en recense plus d'une centaine) est tellement vaste que leur énumération serait fastidieuse.

Le service public demeure pour tous le fondement de leur engagement, il en constitue le but et la noblesse. Je fais pleinement confiance aux agents départementaux pour poursuivre demain leur mission, sous l'autorité du Directeur général des services, avec la même passion.

Je serai attentive à l'amélioration continue des conditions de travail et à la qualité du dialogue social. Dans le respect des prérogatives de chacun, je souhaite que, sous la houlette de Marie-France SALLES, nous puissions continuer à travailler en bonne intelligence, en ne cachant rien de nos désaccords mais en s'appliquant à les surmonter pour le bien de tous.

Dans la gestion de notre collectivité, je me montrerai avant tout pragmatique. Nos politiques seront systématiquement évaluées pour en mesurer l'efficacité, non de manière strictement comptable, mais objectivement et au regard de leurs incidences sur les populations et les territoires. Nous le devons aux Lot-et-garonnais.

Plus que jamais, le Département est une collectivité d'avenir

Depuis des années, il a été la cible de technocrates parisiens qui ont cherché par de multiples moyens à le supprimer. Régulièrement annoncé comme moribond, il a survécu à toutes les attaques, directes ou insidieuses.

Ses fossoyeurs ont voulu ainsi restreindre ses compétences ou le garroter financièrement pour mieux l'étouffer et le faire disparaître.

Force est de constater que le Département, né de la Révolution, est une institution majeure indispensable à la solidité de l'édifice républicain. Au-delà de ses compétences, il est le meilleur échelon pour garantir un véritable équilibre territorial entre monde rural et monde urbain.

Pour demeurer utile à tous, notre collectivité doit marcher sur ses deux jambes : poursuivre la réalisation des grands projets structurants qui préparent l'avenir et améliorer le quotidien de nos concitoyens.

Les solidarités humaines et territoriales sont au cœur de notre engagement

Prenant acte de la loi NOTRe qui a réparti les responsabilités entre les collectivités, j'accorderai une attention toute particulière à l'exercice de nos compétences obligatoires.

Je pense d'abord à l'entretien et à la construction de nos infrastructures routières et ouvrages d'arts, conditions de notre attractivité. Sous l'autorité de Patrick CASSANY, nous poursuivons l'aménagement et la modernisation du réseau routier départemental avec notamment la réalisation de la rocade de Marmande, du pont du Mas d'Agenais et d'autres opérations sur les territoires dans la continuité du PPI-routes 2018-2025, adopté en 2018.

Autre enjeu majeur : le développement du tourisme.

Notre département dispose d'un potentiel exceptionnel en la matière. Beaucoup a été fait depuis 10 ans et, grâce à l'implication de Jacques BILIRIT, nous donnerons plus de force à ce secteur en veillant à ce qu'il bénéficie à tous les territoires. A ce titre, un effort particulier sera consacré au développement du maillage des voies vertes.

En matière d'éducation, je vous soumettrai lors de la première décision modificative du mois de juin un plan destiné à la modernisation de nos collèges, sur lequel a longuement travaillé Nicolas LACOMBE. Je veillerai également à l'élargissement de l'opération « *Du 47 dans nos assiettes* », plébiscité localement par les acteurs concernés.

Sur le plan des solidarités humaines, dont j'avais jusqu'à présent la responsabilité, je veux affirmer la centralité de cette compétence, non seulement parce qu'elle est obligatoire, mais aussi et surtout parce qu'elle constitue l'ADN des Départements et de la majorité. Christine GONZATO-ROQUES continuera à s'y impliquer avec passion ; Hélène VIDAL aura à cœur de faire de même sur une part essentielle de ce vaste champ.

Dans le domaine des solidarités territoriales, second volet de notre ambition solidaire, je réaffirme l'engagement du Département pour le maintien et le développement de services au public adaptés aux attentes et aux besoins nouveaux de nos concitoyens.

Comme vous le savez, notre rôle est essentiel pour la modernisation des centres de secours et des casernes de gendarmerie et nous avons été parmi les pionniers, au plan national, d'une approche offensive pour lutter contre la désertification médicale.

Après avoir animé la CODDEM (la Commission départementale pour la démographie médicale), initiatrice des maisons de santé pluridisciplinaires, Joël HOCQUELET s'implique aujourd'hui en faveur de la mise en route d'un centre départemental de santé.

L'accès aux services publics demeure bien un objectif majeur pour chacun d'entre nous. Le schéma départemental sur le sujet, piloté au titre du Département par Michel MASSET, a abouti à des conclusions qui restent d'actualité.

Pour moi, plus que jamais, la ruralité est synonyme d'innovation :

- Innovations dans les domaines agricole et agroalimentaire. Avec Raymond GIRARDI, nous sommes convaincus que notre département recèle des productions de haute qualité que nous devons toujours mieux valoriser.
- Innovations en matière de développement durable, enjeu d'avenir essentiel. Avec Sophie GARGOWITSCH, le Département s'engagera résolument pour faire de la transition écologique une réalité concrète.
- Innovations également dans les domaines de la culture, de la citoyenneté et du sport. Grâce à l'implication de très nombreux bénévoles sur le terrain, le Lot-et-Garonne offre le visage d'une ruralité vivante et dynamique. Avec Catherine JOFFROY, Daniel BORIE et Marcel CALMETTE, nous ferons de l'animation des territoires une priorité.

Pour que la République garde sa vitalité, nous avons la volonté de mettre le citoyen au centre de la démocratie locale

Les nouvelles attentes démocratiques et l'évolution du lien entre élus et citoyens nécessitent d'inventer de nouveaux cadres et procédures pour mieux prendre en compte la diversité des expressions.

Les récents mouvements sociaux ont mis en lumière le désir d'une prise de parole nouvelle et d'une meilleure écoute de nos concitoyens.

Le Département a une longue tradition de consultation des Lot-et-garonnais. Dans cet esprit, Pierre CAMANI a proposé dès le débat d'orientations budgétaires pour cette année 2019 une série de mesures allant du droit de pétition à la création d'un collège consultatif de citoyens tirés au sort, pour associer davantage les Lot-et-garonnais à la décision. Un groupe de travail, piloté par Laurence LAMY, sur l'opportunité de mettre en place dès l'année prochaine un budget participatif sera en outre lancé dans les prochaines semaines.

Ces initiatives ont l'ambition d'impliquer largement nos concitoyens.

J'y accorde personnellement beaucoup d'importance et croit en leur réussite à condition que nous les portions tous ensemble. Elles n'ont pas vocation à se substituer à la démocratie représentative mais bien à la compléter pour la revivifier.

Cher-es Collègues, Mesdames et Messieurs,

Vous l'avez compris, mon ambition pour le développement du Lot-et-Garonne est grande.

Le Conseil départemental continuera à y prendre toute sa part. Pour ce faire, je m'attacherai - avec mon équipe - à assurer la cohérence de l'action engagée et à l'approfondir. Elle est le gage de la réussite.

Je crois dans les capacités de notre ruralité à inventer et à se transformer, sans jamais se renier.

Je crois dans les talents et le bon sens de nos concitoyens pour continuer à faire du Lot-et-Garonne un département innovant en matière économique, capable - comme il l'a démontré à travers son histoire - d'attirer des populations nouvelles et, tout à la fois, attentif à préserver sa qualité de vie, la beauté de ses paysages et l'authenticité de ses traditions culturelles ou gastronomiques.

Les Lot-et-garonnais méritent tout notre engagement.

Le mien sera total. Au service du Lot et-Garonne et de ses habitants.

Je vous remercie.